


BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION CONTINUE

LOI DE FINANCES 2018

DATE : **Vendredi 26 janvier 2018**

HORAIRE : **9h-12h**

LIEU : **EDARA - Maison des Avocats- 45 rue Pierre Sépard -38026-Grenoble Cédex**

Bulletin à retourner à  – **Françoise TROJAN –**

Fax 04 76 54 49 29 – Tél. 04 76 42 35 24 – e-mail : f.trojan@edara.fr

INTERVENANT(S): **Maître Marc TOURNOUD - Avocat au Barreau de Grenoble**
Spécialisé en droit Fiscal

TARIF : **75 €**

PROGRAMME :

NOM		Prénom	
Nom du cabinet		N° Case palais	
Adresse			
Email		Téléphone	
Tel. Portable		Fax	
STATUT	<input type="checkbox"/> Associé(e)	<input type="checkbox"/> Collaborateur	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Individuel

L'émargement des listes de présence est obligatoire et conditionne la délivrance des attestations. Celles-ci ne peuvent en aucun cas être délivrées sur simple déclaration de présence de votre part. Par égard pour nos intervenants, chaque inscription vaut engagement de présence à la formation. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement effectué moins de 7 jours avant la formation. Le coût d'inscription de nos formations tient compte des prises en charge – Art. Code du travail L 6352-13 – L6352-13 – L6331-1 versées directement à l'EDARA.

SIGNATURE :